Building a Europe for and with children

Construire une Europe pour et avec les enfants

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 20 juin 2023

CDENF(2023)AR02

Comité directeur des droits de l'enfant (CDENF)

Rapport abrégé de la session plénière consacrée au suivi de la Déclaration sur la situation des enfants d'Ukraine (Strasbourg, 20 juin 2023)

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) a tenu sa session plénière consacrée au suivi de la Déclaration sur la situation des enfants d'Ukraine en ligne le 20 juin 2023, sous la présidence de Rosário Farmhouse (Portugal).

L'ordre du jour de la réunion figure en annexe du présent rapport. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants, sera disponible sur le site web du CDENF.[1]

Lors de sa session plénière, le CDENF :

- **prend note** des informations fournies par Jeroen Schokkenbroek, Directeur de l'anti-discrimination (DGII), concernant les mesures proposées pour la mise en œuvre des décisions stratégiques contenues dans la déclaration sur la situation des enfants d'Ukraine (Annexe II de la Déclaration de Reykjavik adoptée lors du 4ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe) en vue de la mise en place du Groupe Consultatif des Enfants d'Ukraine (CGU) ;
- **tient un échange** avec Nazar Tanasyshyn, Vice-ministre de la politique sociale d'Ukraine**,** sur les principaux domaines d'échange multilatéral concernant la situation des enfants d'Ukraine résidant actuellement dans d'autres États membres ;
- **prend note des** informations fournies par Leyla Kayacik, Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés, et la volonté du réseau de points focaux du Conseil de l'Europe sur les migrations de fournir des informations à l'attention du CGU ;
- **prend note** du document d'information "Vers la mise en place d'un groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU)" et confirme qu'il est prêt à suivre et à soutenir les travaux du groupe ;
- **accepte** les méthodes et les modalités décrites dans le document d'information ;
- **convient** que ses membres (CDENF) faciliteront la désignation des experts nationaux au CGU au titre de leurs Etats et que le Secrétariat les contactera à cette fin ;
- **invite** le Secrétariat à consulter le Bureau en tant que de besoin sur les étapes ultérieures de la mise en place et du fonctionnement du Groupe consultatif et à faire rapport sur les progrès accomplis lors de sa prochaine réunion, ainsi qu'à tenir le Comité des Ministres informé de l'évolution de la situation en ce qui concerne le CGU **;**

[1] www.coe.int/cdenf

- **observe** que l'avis sur la Recommandation 2253(2023) de l'APCE sur « Les déportations et transferts forcés d'enfants et d'autres civils ukrainiens vers la Fédération de Russie ou les territoires ukrainiens temporairement occupés : créer les conditions de leur retour en toute sécurité, mettre fin à ces crimes et en sanctionner leurs auteurs », tel qu'adopté par le CDENF par procédure écrite, a été soumis au Comité des Ministres ;
- **accepte** de prolonger jusqu'au 29 septembre 2023 le délai pour le questionnaire relatif à l'examen de la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2019)11 sur la tutelle efficace pour les enfants non accompagnés et les enfants séparés dans le contexte de la migration ;
- **décide** de mener des consultations ciblées sur les enfants dans certains États membres dans le cadre de l'examen de la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2019)11, et **charge** son secrétariat de lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des délégations nationales ;
- **charge son Bureau** d'examiner le questionnaire sur les droits de l'enfant et l'intelligence artificielle avant qu'il ne soit transmis au CDENF pour qu'il y réponde avant la fin du mois d'août 2023 ;
- **prend note** de la date de la 8e réunion plénière du CDENF (Strasbourg, 14-16 novembre 2023) ;
- **adopte** le rapport abrégé à la fin de la réunion.

Annexe

Ordre du jour

1.	**Ouverture de la réunion**
2.	**Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**
3.	**Déclaration de la présidence et du Secrétariat**
4.	**Préparatifs en vue de la mise en place d'un groupe consultatif sur les enfants d'Ukraine (CGU)**
5.	**Avis demandé par le Comité des Ministres**
6.	**Questions diverses**
7.	**Date et lieu de la prochaine réunion**
8.	**Approbation du rapport de réunion abrégé**

L'ordre du jour détaillé et l'ordre des travaux sont disponibles à www.coe.int/children